

**LA POPULATION,
LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LA MUNICIPALITÉ DE LA CHAUX**

ont le grand regret de faire part du décès survenu le 16 février 2010 de

Monsieur Georges GUX

membre du Conseil général, ancien syndic, qui a marqué le village de sa personnalité.

Ils présentent à la famille leurs sincères condoléances.

Les honneurs ne seront pas rendus, prière de se conformer à l'annonce de la famille.